



Prise de position du PEV pour les votations fédérales du 8 mars 2015

Le PEV valorise les familles

Aujourd'hui les délégués du PEV décidèrent à Herisau des mots d'ordre des deux projets soumis au vote le 8 mars 2015. Le PEV se prononça en faveur de l'initiative « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt ». L'aide aux familles est importante, même si cette initiative ne tient pas compte des plus bas revenus, jugèrent les délégués. L'initiative « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie » tourna court en raison de l'abrogation de la TVA qui fut considéré par les délégués comme étant trop risqué. Au début de l'assemblée des délégués Marianne Streiff, présidente du parti, annonça les trois valeurs clés « durabilité, équité, dignité humaine » avec lesquelles le PEV entamera l'année électorale 2015.

Le PEV mise sur les valeurs clés « durabilité, équité, dignité humaine »

Le PEV se présente dans l'année électorale 2015 avec trois valeurs clés: durabilité, équité, dignité humaine. C'est ce qu'a communiqué aujourd'hui Marianne Streiff, présidente du parti, à Herisau. « Nous lançons la campagne électorale du PEV le 24 janvier 2015 à Olten. Nous sommes prêts à tout mettre en œuvre et à témoigner les couleurs de notre drapeau », annonça aujourd'hui Marianne Streiff à l'ouverture de l'assemblée des délégués à Herisau. Tous ces domaines feraient face à de grands défis l'année prochaine. La loi sur la procréation médicalement assistée, par exemple, viole l'aspect de la dignité humaine. « Le PEV lancera le référendum contre la modification de la loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) si l'amendement de la constitution requise à cet effet est adopté par le peuple », souligna Marianne Streiff, présidente du PEV. Mi-décembre le PEV tient une première rencontre avec des partenaires de la politique, d'organisations de personnes handicapées et d'organisation de protection de la vie afin de décider de l'organisation de la campagne référendaire. Concernant la valeur clé équité, le PEV mènera la bataille de la votation sur le projet de la réforme de la fiscalité successorale. Au sujet de la durabilité, le PEV poursuit sa stratégie énergétique qu'il a intégré dans son nouveau programme de parti.

Les délégués envoient un signal en faveur des familles

Aider les familles, tous les partis le veulent. Mais cela ne change en rien le fait que la Suisse n'est pas considérée comme particulièrement favorable à la famille. En comparaison avec les pays scandinaves, la Suisse investit un montant trois fois inférieur du produit national brut pour les enfants et les familles. Le PEV estime qu'il existe ici un besoin de développement. Avec l'initiative populaire «Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt» du PDC, les familles doivent être favorisées avec une atténuation de l'impôt fédéral. Les délégués étaient d'avis que les familles devaient en principe être mieux soutenues. Même si cette initiative ne tenait pas compte des plus bas revenus, il était quand même indiqué de soutenir les familles, trouvèrent les délégués.

Le PEV en tant que parti de la famille soutient pour cette raison aussi des allocations pour enfants et des allocations de formation plus élevées ainsi que des prestations complémentaires pour les familles à faible revenu (Working Poor). Les délégués du PEV décidèrent un Oui à l'initiative « Aider les familles !

Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt » avec 49 contre 34 voix.

« Imposer l'énergie plutôt que la valeur ajoutée », un projet avec des défauts

« L'initiative populaire à un défaut de construction important », souligna Maja Ingold, Conseillère nationale PEV, dans son exposé : Une diminution de la consommation d'énergies fossiles provoquerait une diminution des moyens de la Confédération. Au travers de son effet incitatif la taxe sur l'énergie ferait diminuer les rentrées fiscales, et ceci avec des effets sans doute négatifs pour les finances fédérales et les œuvres sociales. Pour ce problème l'initiative ne présente aucune solution. Et il existe encore d'autres revers : pour les entreprises industrielles à forte consommation d'énergie, une réglementation spéciale serait nécessaire. De telles entreprises ne seraient autrement plus compétitives. Il en résulterait une perte d'emplois. Les ménages à bas revenus en aurait également lourd à porter, étant donné que leur coût énergétique représente une proportion plus importante de leur budget. Il y aurait alors de nouvelles injustices qui devraient être compensées.

La majorité des délégués du PEV partagèrent fondamentalement les préoccupations écologiques du projet, mais jugèrent l'abolition de la TVA trop risqué. L'assemblée des délégués rejeta donc l'initiative « énergie plutôt que TVA » par 61 voix contre 28.

Site web du PEV : www.evppev.ch

Berne, le 24 novembre 2014/jdr/cm

Pour tout renseignement:

Marianne Streiff-Feller, présidente de parti et Conseillère nationale: 079 664 74 57

François Bachmann, vice-président: 079 668 69 46

Joel Blunier, secrétaire général: 076 379 76 79

Jean-Daniel Roth, chargé de communication: 079 193 12 70